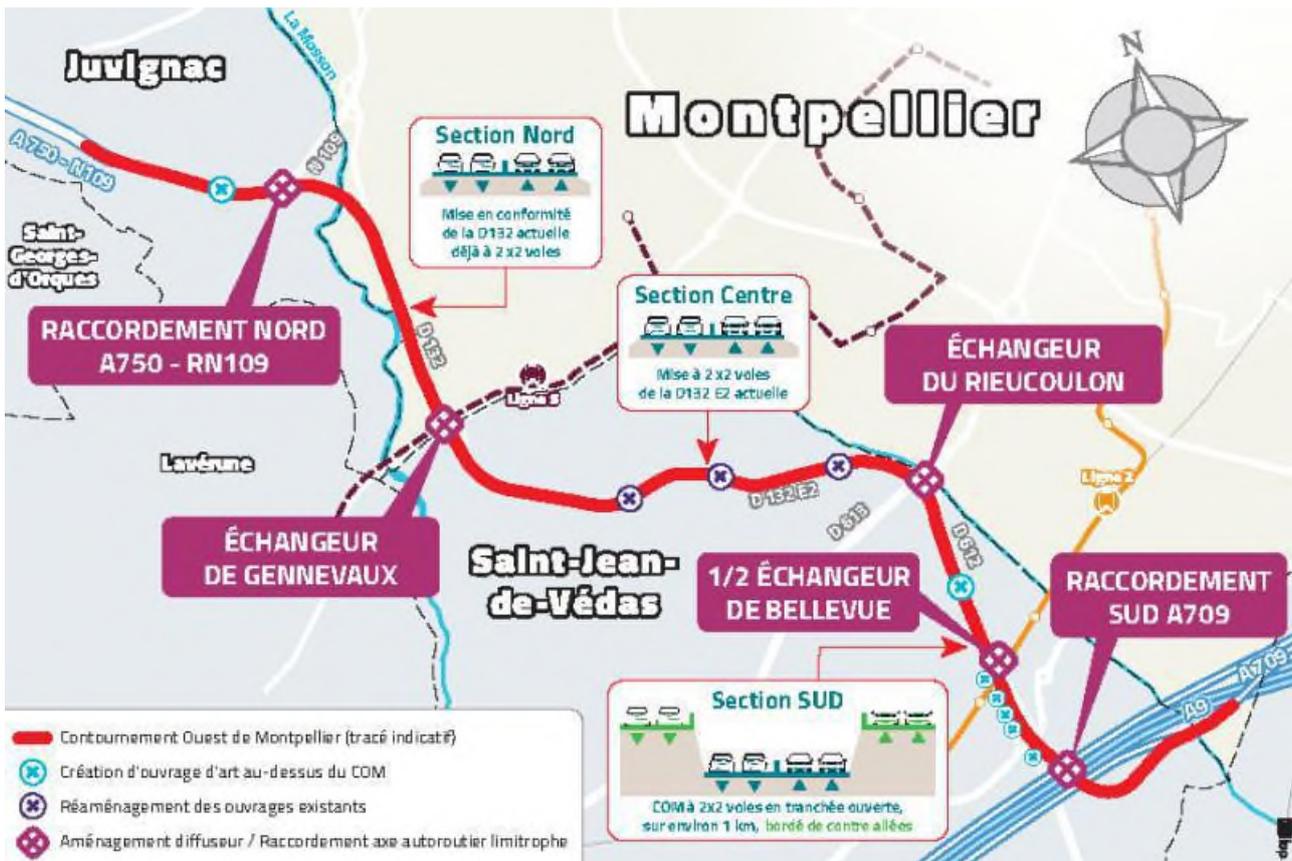


LOCALE

Contournement ouest : Vinci se lance dans la phase ardue des explications Le financement n'est pas arrêté

🕒 5 min



Un site internet dédié, trois « agents de liaison » recrutés et un cycle de réunions d'information auprès de la population. Vinci, le concessionnaire désigné par l'État pour réaliser le contournement ouest de Montpellier (Com), est entré dans la phase d'explication de cette liaison routière de 6 km entre Saint-Jean-de-Védas et Juvignac. Son directeur, Salvador Nuñez, invité de la chambre de commerce et d'industrie, a essayé les plâtres de cet exercice de présentation et de conviction face à un parterre d'entrepreneurs et de responsables associatifs, inquiets pour certains, impatients pour d'autres. « Je ne suis pas celui qui a décidé de faire ou pas le Com, je suis l'opérationnel »,

a-t-il insisté, rappelant que le feu vert définitif à la réalisation sera donné par l'État. Plusieurs interrogations essentielles, notamment celles du financement, restent encore en suspens (lire ci-contre) mais n'ont pas empêché les équipes de Vinci d'avancer sur les contours assez précis de cet axe et son emprise foncière.

1 La partie sud en semi-souterrain

L'entrée du Com à Saint-Jean-de-Védas se fera au niveau du rond-point de la Condamine. Cette partie sera réalisée en semi-souterrain, « de huit à neuf mètres par rapport au terrain actuel », une trémie de 800 m de long. Ces travaux engendreront l'interruption de la ligne 2 de tram au niveau de la station Victoire. « Les routes et liens existants seront reconstitués », précise Salvador Nuñez. Les dessertes en deux fois deux voies seront maintenues de part et d'autres du tronçon enterré. Sur cette partie, la réalisation de six ponts est programmée notamment au niveau du rond-point de Bellevue qui devrait bénéficier d'un « demi-échangeur ».

2 Trois ouvrages d'art sur le tracé

Outre la trémie de Saint-Jean-de-Védas, trois viaducs seront nécessaires au Com pour assurer les jonctions avec l'A9-A709 au sud et avec l'A750 et Juvignac au nord. « Vers l'A750, c'est un viaduc de 300 m de long au-dessus de la Mosson », ajoute Salvador Nunez qui confirme que l'emprise foncière impactera le domaine viticole de l'Engarran. Un autre viaduc, de 100 m est envisagé au-dessus du giratoire Genneveux dit « Chez Paulette », entre Montpellier et Lavérune « au-dessus de la voie actuelle ».

Enfin, un pont est également programmé au niveau de l'embranchement avec l'A9 permettant ainsi de relier la route 612 en provenance de Sète. D'importants travaux sont aussi prévus autour du rond-point du Rieucoulon, qui provoque notamment l'inquiétude des entrepreneurs installés dans cette zone industrielle et commerciale. Au cours de sa présentation, le responsable de Vinci a indiqué

que le Com serait réalisé à deux fois deux voies, auxquelles s'ajoutera « une bande d'arrêt d'urgence élargie pour accueillir des bus à haut niveau de service », sans préciser si cet aménagement concernera l'ensemble du tronçon.

3 Impact important sur l'environnement

Avant d'envisager de lancer le chantier, les équipes de Vinci ont travaillé sur l'impact environnemental du projet « qu'il soit le moins émetteur de gaz à effets de serre possible », précise son responsable qui admet des travaux « très excédentaires en matière de déblais ». Des études sur l'évacuation des eaux de ruissellement, la protection de la ressource existante et sur la déviation des réseaux (Enedis...) sont également menées. 60 kilomètres de câbles ont été recensés sur le tracé. En matière de gêne acoustique, le concessionnaire précise avoir « refait des mesures. » « On redéfinit les endroits où on posera les panneaux », précise Salvador Nuñez. Selon l'ingénieur, le projet nécessitera entre 130 et 150 hectares à trouver pour compenser les expropriations. Enfin, un programme spécifique de replantation des arbres abattus dans des secteurs ayant été affectés par des incendies est acté.

4 Le début des travaux en 2026

Nonobstant les incertitudes qui planent sur le dossier, Vinci a établi un calendrier prévisionnel qui prévoit une livraison du Com vers 2030. Les acquisitions foncières, à l'amiable ou par voie d'expropriation pourraient être lancées dès le premier trimestre de l'année prochaine. À l'issue des résultats de l'enquête environnementale, les travaux de réalisation proprement dits pourraient donc démarrer « fin 2025 mais plus probablement en début 2026, pour une durée qui ne devrait excéder les trois ans et demi ». Interrogé sur les « risques de dérapage » dans le temps, Salvador Nuñez n'a pas minoré le sujet, précisant qu'ils étaient d'abord d'ordre politique puis lié aux « appareils administratifs ».

5 Une validation par l'opinion selon Vinci

Selon Vinci, la réalisation du Com, contesté par un certain nombre d'associations, est un « réaménagement indispensable » du réseau routier du sud-ouest de Montpellier. Le concessionnaire s'appuie notamment sur des sondages de l'Ifop réalisés auprès des personnes concernées par l'infrastructure. « Il y a une forte opposition entre certains discours et ce que les gens pensent », maintient le responsable opérationnel.

Le responsable opérationnel, Salvador Nuñez, était ce lundi l'invité de la chambre de commerce pour présenter les contours du projet de liaison routière entre Saint-Jean-de-Védas et Juvignac.

Guy Trubuil

gtrubuil@midilibre.com

incertitudes Selon les estimations, la réalisation du Com représentait un investissement de 270 M€ en 2020, soit une enveloppe qui devrait approcher les 300 M€ au final. Pour autant, les modalités de ce financement, assis sur une augmentation du tarif de péage sur le réseau ASF ont été annulées par un arrêt du Conseil d'État rendu en février dernier. Si la concession dans son ensemble n'a pas été remise en cause, cette décision oblige les services du ministère et les équipes de Vinci à revoir ce financement autrement que par l'instauration d'un « surpéage ». « D'ici la fin de l'année, le sujet devrait être traité », espère Salvador Nuñez. L'autre incertitude porte sur le recours en annulation de la déclaration d'utilité publique du Com déposé par plusieurs associations auprès du tribunal administratif de Montpellier. La date d'audience n'a pas encore été fixée.